

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Objetif-energie-zero-p-22>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°35 > **Objectif : "énergie zéro"**

1er juin 2007

Objectif : "énergie zéro"

Inspiré des labels allemand PassivHaus et suisse Minergie, le nouveau label Effinergie devrait encourager la construction et la rénovation de bâtiments très performants sur le plan énergétique.

Un label français vient d'être lancé par l'association Effinergie pour promouvoir les constructions et les réhabilitations à basse énergie. Même si le cadre réglementaire se renforce peu à peu pour imposer des seuils de performances énergétiques de plus en plus exigeants dans les bâtiments neufs et réhabilités, ces mesures ne suffiront pas pour atteindre l'objectif de facteur 4, c'est-à-dire la division par 4 des émissions de CO₂ à l'horizon 2050. La consommation d'énergie primaire pour les besoins de chauffage, climatisation, ventilation et production d'eau chaude sanitaire (ECS) d'un bâtiment respectant la réglementation "RT 2005" est de 130 kWh/m².an (250 kWh/m².an en cas de chauffage électrique) tandis que le parc existant se situe à 400 kWh/m².an en moyenne.

Pour compenser le retard des bâtiments anciens, il faut encourager les initiatives ambitieuses de constructions "basse énergie". C'est cet objectif que s'est fixé l'association Effinergie.

La condition pour obtenir le label : en logement neuf, consommer au maximum 50 kWh/m².an (à moduler selon les zones climatiques d'un facteur 0,9 à 1,3) ; en tertiaire neuf, consommer moins de 50 % de la consommation RT 2005. Le label pour l'existant prévoit en résidentiel une consommation maximale de 80 kWh/m².an modulable selon les régions. La barre n'est pas encore fixée pour le tertiaire existant.

L'association Effinergie veut prouver que la "basse énergie" ne nécessite pas d'équipements exceptionnels et coûteux mais peut être obtenue par "l'addition harmonieuse et intelligente d'une bonne conception et d'équipements largement diffusés sur le marché" : conception bioclimatique du bâtiment, isolation très performante, réduction des ponts thermiques, ventilation mécanique et équipements de chauffage et de régulation performants, énergies renouvelables.

Le label Effinergie est inspiré de labels européens, notamment le Suisse Minergie et l'Allemand Passivhaus qui ont une expérience d'une dizaine d'années. Pour rester cohérent avec la réglementation "RT 2005", le label français ne reprend pas les mêmes méthodes de calcul, les mêmes surfaces de référence ni les mêmes périmètres d'usages de l'énergie que les deux autres. Et

les règles de conversion énergie primaire/énergie finale pour l'électricité ne sont pas les mêmes dans les trois systèmes. Malgré ces différences, on peut situer le niveau d'exigence d'Effinergie légèrement au-dessus de Minergie et en dessous de Passivhaus.

Une "maison passive" allemande a un besoin d'énergie pour le chauffage inférieur à 15 kWh/m².an, avec une puissance de pointe pour le chauffage de 10 W/m², une perméabilité à l'air maîtrisée et une consommation totale en énergie primaire (chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et électricité domestique) inférieure à 120 kWh/m².an. Si l'on ajoute aux 15 kWh/m².an de chauffage la consommation d'eau chaude sanitaire, on arrive à environ 40 kWh/m².an. Le surcoût de construction d'un tel bâtiment est estimé à 150 à 250 euros/m². Le label allemand a déjà été délivré à 5000 bâtiments et les prévisionnistes considèrent que, d'ici à 2010, 20 % des constructions neuves allemandes seront des "maisons passives". D'autres programmes sont également menés en Allemagne, correspondant à différents niveaux de performance. Ainsi la "maison 3 litres" (3 l de fioul/m².an pour le chauffage) consommant 60 kWh/m².an, concerne 12000 constructions neuves et 5000 bâtiments rénovés, essentiellement dans le résidentiel.

En Suisse, le label Minergie porte sur près de 7000 bâtiments neufs ou rénovés. Outre une consommation de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, rafraîchissement, inférieure à 42 kWh/m².an d'énergie primaire, l'une des conditions d'obtention du label est de limiter à 10 % le surcoût de construction par rapport à un bâtiment standard. Un label Minergie-P a été créé pour les bâtiments "très basse énergie", qui se rapproche du label allemand Passivhaus : puissance de chauffage maximale de 10 W/m², étanchéité à l'air de 0,6 vol/h pour une différence de pression de 50 Pa entre intérieur et extérieur, avec un surcoût par rapport à un bâtiment standard inférieur à 15 %.

Isabelle Duffaure-Gallais
Le Moniteur

Plus d'infos : <https://www.effinergie.org/fr/>